

# ECURIE JEAN DE LA FONTAINE

BP 80030 - 02201 SOISSONS CEDEX

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

Sous-Préfecture de Château-Thierry n°01286du 31.10.75 J.O. n°272 le 31.10.75

Affilié à l'ASA 02



## PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

Fère-en-Tardenois, le samedi 8 février 2020

### Membres présents :

Président de séance : M. Thomas Lemire

Membres de l'Ecurie Jean de La Fontaine présents ou représentés : 33

Membres de l'Ecurie Jean de La Fontaine absents : 41

### Ordre du jour

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2018
- Rapport moral
- Bilan financier
- Bilan Rallye 2019
- Présentation du 45<sup>ème</sup> Rallye
- Questions diverses

**18 h 00 :** Accueil des participants et signature de la feuille de présence

**18 h 15 :** La séance est ouverte sous la présidence de M. Thomas Lemire, qui remercie les personnes présentes et explique le déroulement de la réunion. Il procède à l'AG de l'ASA02 avant de commencer celle de l'Ecurie Jean de La Fontaine.

### **19 h 18 : Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2018**

Approbation à l'unanimité du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2018  
(Disponible sur [www.rallyejeandelafontaine.fr](http://www.rallyejeandelafontaine.fr))

### **19 h 19 : Rapport moral**

L'Ecurie JDLF compte 74 licenciés en 2019 contre 72 en 2018.

Augmentation de 2 membres licenciés.

#### Repas de l'Ecurie :

En 2019 nous avons affiché un nombre record de participants soient 159 personnes. Le Président annonce que le nombre de participants pour ce soir (2020) sera de 179 personnes et exprime sa satisfaction envers cet événement devenu maintenant incontournable. Malgré cette augmentation et stabilité, le président fait remarquer que la participation des membres de l'Ecurie reste mineure avec la participation d'environ 15 pilotes. Il en profite pour remercier l'ensemble des bénévoles qui ont travaillé à la préparation de cette journée.

# ECURIE JEAN DE LA FONTAINE

BP 80030 - 02201 SOISSONS CEDEX

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

Sous-Préfecture de Château-Thierry n°01286du 31.10.75 J.O. n°272 le 31.10.75

Affilié à l'ASA 02



## Journée aux bénévoles, Circuit Terre de Laon, le 21 septembre 2019:

Pour la troisième année consécutive, nous avons organisé « la journée des bénévoles » œuvrant sur le rallye. Le Circuit Terre Jacques Destres a permis de passer une agréable journée entre membres de l'Ecurie. Les 10 voitures présentes ont permis aux bénévoles de découvrir les sensations de la course. Cette journée a également profité aux pilotes d'une journée de roulage et a permis de récompenser leur assistance, famille et sponsors. Dans la convivialité, nous étions environ 80 personnes autour du barbecue offert par l'Ecurie, suivi d'une petite remise des prix en récompense aux bénévoles. Au vu de ce succès, cette journée sera renouvelée en 2020.

-Agora TT : L'Ecurie est toujours participative aux réunions, les membres d'Agora TT ont décidé de ne pas bouger le montant des engagements pour le championnat.

## **19 h 28 : Approbation à l'unanimité du Rapport Moral**

## **19 h 29 : Bilan Financier**

Présentation du bilan financier par le Trésorier. (Voir annexe ci-jointe)

## **19 h 30 : Approbation à l'unanimité du Rapport Financier**

## **19 h 33 : Bilan Rallye 2019**

Le Rallye 2019, 44<sup>ème</sup> édition, s'est organisé dans de bonnes conditions grâce au dynamisme et au sérieux de l'équipe organisatrice. Le nombre d'engagés était en augmentation avec 101 équipages engagés contre 88 en 2018.

Bonne organisation habituelle grâce à nos bénévoles chevronnés, A noter :

- Parc fermé, toujours sur la Place du Mail à Soissons en format village.
- Briefing au Centre Culturel
- 3 ES par jour + 1 longue en fin d'étape du dimanche (Raccordement de 2 ES)
- Bon déroulement du rallye malgré le retard de la 0 TT œuvrant sur des problèmes créés par des spectateurs dans la dernière ES.
- Pour la deuxième fois, l'Ecurie a offert à la remise des prix la somme de 20 € par licencié JDLF partant sur le rallye.
- Les buvettes ont très bien fonctionné pour le plus grand bonheur des bénévoles qui y travaillent tout au long du weekend.
- L'après-rallye fut mouvementé également avec la gestion de quelques dégâts de culture un peu compliqués.
- Des problèmes de poussière et de bruit chez un notaire, une randonnée pédestre le weekend d'après sur le parcours avec une source sortie de son lit, 3 clôtures détruites, une commune

# ECURIE JEAN DE LA FONTAINE

BP 80030 - 02201 SOISSONS CEDEX

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

Sous-Préfecture de Château-Thierry n°01286 du 31.10.75 J.O. n°272 le 31.10.75

Affilié à l'ASA 02



exigeant une remise en état lourde à faire le lundi matin, un échange avec la gendarmerie pour un éventuel dépôt de plainte pour des quads dans un champ.

- Le rallye nécessite beaucoup de travail avant et après l'épreuve. L'organisation représente beaucoup d'implication personnelle. La responsabilité bénévole d'un tel événement est importante et donne souvent l'envie de baisser les bras face aux difficultés rencontrées qui accentuent et accroissent la charge de travail. Le Président se remet en question et évoque l'envie d'arrêter ses fonctions.

Néanmoins notre édition 2019 rassemble des très bonnes critiques notamment sur le parcours évoqué par beaucoup d'acteurs. A de nombreuses reprises nous avons entendu : « Qu'est-ce qu'il est beau le rallye. » Merci à tous pour vos compliments.

Le Président remercie toute l'équipe organisatrice et annonce la note de 72.2 sur 100, attribuée au rallye par l'observateur fédéral. Note très satisfaisante ! Merci à Tous !

## **19 h 50 : Présentation du 45<sup>ème</sup> Rallye (2020)**

Cette année encore, le Rallye se déroulera en 2 parties sur 2 sites différents les 22-23-24 mai 2020 : le samedi 23 sur Soissons, le dimanche 24 sur Fère-en-Tardenois.

Afin d'éviter les blocages, nous sommes sur un projet de 3 ES par jour (+ 1 longue ES en fin d'étape du samedi et dimanche)

Les infrastructures 2019 pour 2020 restent inchangées, elles sont jugées très fonctionnelles. La Géolocalisation mise en place par la Ligue sera de nouveau présente.

Remise des prix : chaque membre licencié à l'Ecurie figurant sur la liste des partants se verra remettre un prix de 20€.

L'édition 2020 s'annonce difficile mais l'équipe organisatrice est prête pour son 45<sup>ème</sup> anniversaire !

**20 h 02 : Questions diverses : néant**

**La séance est levée 20 h 03.**

**Signature du Président**

T.LEMIRE

**Signature du secrétaire**

A. NIVAL-CORTY